



22 OCTOBRE 2015
8H 16H **CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ**

Les perspectives de carrière dans les fonctions publiques





22 OCTOBRE 2015

8H 16H **CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ**

Les 3 fonctions publiques

Les FP en métropole

La fonction publique d'Etat

* 2,4 millions de fonctionnaires en métropole (au 31/12/2013)

* 9 969 fonctionnaires d'Etat en PF dont près de 4 500 enseignants et 1 500 militaires (au 31/12/2014)

La fonction publique territoriale (propre à la métropole) : 1,8 millions de fonctionnaires en métropole

La fonction publique hospitalière (propre à la métropole) : 1,1 millions de fonctionnaires en métropole

La FP de la Polynésie française

6 437 agents en fonction dans les services et établissements publics à caractère administratif de la PF tout statut confondu (ANFA, FPT et fonctionnaires en services détachés)

La FPC de Polynésie française

- Environ 4 257 agents ayant vocation à devenir fonctionnaire répartis sur 48 communes et 10 établissements communaux présents sur tout le territoire de la Polynésie française.
- 628 partiront à la retraite dans les 5 années soit 14% des effectifs.
- 1315 dans les 10 années soit 32% des effectifs



Les voies d'accès à la fonction publique d'Etat

3 concours (externe / interne / 3^{ème} concours)

- externe : conditions de diplômes
- interne : 4 années de services publics
- 3^{ème} concours : 5 années d'activités professionnelles (sauf pour la FP de la PF)

De manière générale, les concours comprennent des épreuves écrites et orales de contrôle des connaissances.

Des réformes engagées dans le cadre de la modernisation de l'Etat visent à simplifier et professionnaliser les épreuves des concours : une sélection de nature professionnelle doit remplacer celle fondée sur des critères purement académiques afin de répondre de manière plus efficace aux besoins des services qui recrutent.

Le dispositif de la mise en loge permet aux candidats ultra-marins de composer en heure de jour.



Les voies d'accès à la fonction publique de la Polynésie française

3 concours (externe / interne / intégration)

- externe : conditions de diplômes
- interne : ouvert aux fonctionnaires justifiant d'un nombre minimal d'années de service
- Intégration: agent non titulaire ayant exercé dans les services et EPA justifiant d'une ancienneté minimale

De manière générale, les concours comprennent des épreuves écrites et orales de contrôle des connaissances.

Dans certains cas, il peut y avoir des épreuves techniques de mise en situation.

Affectation des lauréats de concours dans le cadre de forum

- Recrutement du travailleur reconnu handicapé (TRH) sans concours



Les voies d'accès à la fonction publique communale

1. Concours (externe / interne) de catégories A et B

- externe : conditions de diplômes
- interne : 4 années de services publics

Les concours comprennent des épreuves écrites et orales de contrôle des connaissances. Un recensement sera effectué fin 2014 pour un concours probable fin 2015.

Le recrutement s'effectue à la discrétion de l'autorité de nomination, parmi les lauréats inscrits sur une liste d'aptitude

2. Recrutement direct pour les catégories C et D

3. Publicité obligatoire pour tous les postes à pourvoir



22 OCTOBRE 2015

8H 16H CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ

Les différentes filières / spécialités

La FPE	La fonction publique de la PF	La FPC
<p>Les Armées La Sécurité Administration Technique SIC Sociale Sportive Justice Enseignement</p>	<p>Filière administrative et financière Filière technique Filière socio-éducative, sportive et culturelle Filière de la recherche Filière éducative Filière de la santé</p>	<p>Administrative Technique Sécurité publique Sécurité civile</p>



22 OCTOBRE 2015

8H 16H **CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ**

Les catégories d'emploi

	FPE	FPC	FP - PF
Cat. A	S'adresse à des candidats de niveau minimum bac + 3. Cette catégorie regroupe les fonctions de direction, d'encadrement, de conception et d'expertise.		
Cat. B	Accessible à partir du baccalauréat ou parfois bac + 2, ou de diplôme plus spécifique pour les filières santé et socio-éducative correspond aux emplois intermédiaires d'application.		
Cat. C	Correspond aux fonctions d'exécution (<i>application pour la FPC</i>) et est accessible sans condition de diplôme, sauf pour la fonction publique de PF où un diplôme de niveau V est exigé. Toutefois, certains métiers nécessitent des qualifications particulières et un niveau de diplôme de niveau V ou VI (BEP, CAP, diplôme national du brevet).		
Cat. D	N'existe pas	Correspond aux fonctions d'exécution. Elle est accessible sans condition de diplôme et sans concours. Recrutement à discrétion de l'autorité.	Accessible par voie de concours sur épreuves dans le grade qualifié. Toutefois, une exception faite à ce principe est prévue en ce qui concerne l'accès au grade initial.



Une spécialisation par métiers de la FPE

- **Sécurité** : sapeur-pompier, surveillant pénitentiaire, gardien de la paix.
- **Justice** : magistrat, greffier, directeur d'éducation et d'insertion.
- **Education** : enseignant du primaire/secondaire, inspecteur de l'enseignement primaire et secondaire.
- **Territoire et développement durable** : ingénieur eau ou environnement, prévisionniste météo.
- **Finances publiques** : chargé du recouvrement ou de la comptabilité publique, géomètre-cadastre, gestionnaire du domaine, responsable de la politique immobilière de l'État.
- **Affaires générales** : assistant de direction, gestionnaire de ressources humaines, gestionnaire du courrier.
- **Gestion budgétaire et financière** : gestionnaire comptable, contrôleur de gestion.
- **Logistique** : ouvrier de maintenance, cuisinier, conducteur de véhicules, jardiniers.

Les métiers de la fonction publique de la Polynésie française

Domaine A : Pilotage, management et gestion des ressources

A01	A02	A03	A04	A05	A06	A07	A08	A09
Conception et évaluation des politiques publiques	Finances et Budget	Fiscalité	Ressources humaines	Affaires juridiques	Moyens généraux	Communicat°	Systemes d'informat° et TIC	Logistique

Domaine B : Politiques publiques d'aménagement et de développement

B01	B02	B03	B04	B05	B06	B07	B08
Economie, commerce, industrie et dévelop. des entreprises	Agriculture élevage et forêts	Pêche, perliculture et aquaculture	Tourisme et artisanat	Energie et mines	Eaux et environnement	Affaires foncières	Urbanisme et aménagement
B 09	B10	B11	B12				
Transports aériens	Transports maritimes	Transports terrestres	Recherche scientifique				

Domaine C : Interventions techniques et sécurité

C01	C02	C03	C04	C05	C06	C07
Construction et maintenance des bâtiments	Construction et maintenance des infrastructures portuaires, aéroportuaires VRD	Topographie et cartographie	Ateliers mécaniques et véhicules	Ingénierie, installation et maintenance électro-technique, électronique	Imprimerie	Surveillance et sécurité
C08	C09	C10				
Hôtellerie et restauration	Espaces verts	Flotille administrative				

Domaine D : Services à la population

D01	D02	D03	D04	D05	D06
Education et enseignement	Animation, jeunesse et sports	Emploi, formation et insertion professionnelle	Travail	Social	Culture et patrimoine

Domaine E : Santé publique

E01	E02	E03	E04	E05
Soins et prévention	Assistance aux soins	Rééducation	Biosécurité veille sanitaire	Assistance médico-technique

5^e CARREFOUR DE L'EMPLOI PUBLIC

22 OCTOBRE 2015

8H 16H

CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ

Une spécialisation par métiers de la FPC

- **Administrative** : directeur général, chargé du recouvrement, gestionnaire comptable, contrôleur de gestion, responsable de la formation, chargé de communication, responsable des affaires juridiques, directeur des marchés, assistant de direction,....
- **Technique** : ingénieur eau, ouvrier de maintenance, cuisinier, chef de projet des systèmes d'information, responsable d'atelier, officier d'état civil, responsable production végétale, chargé des réseaux, directeur eau potable et assainissement, responsable des bâtiments, chef de projet système d'information géographique, responsable environnement,....
- **Sécurité publique** : responsable des services de police municipale, maître chien,
- **Sécurité civile** : chef de centre et d'incendie, sapeur pompier chef d'équipe, sapeur pompier chef d'agrès,.....



L'attractivité des métiers dans les FP

- Evolution de carrière
- Garanties
- Stabilité de l'emploi
- Cumul d'activités
- Mobilité facilitée (fonctionnelle et/ou géographique)
- Diversité des métiers
- Formation tout au long de la vie



Rendez-vous sur nos stands !

<http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr>

<http://www.fonction-publique.gov.pf/>

<http://www.cgf.pf/>